

---

POSSIBILITES et CONSEILS de FINANCEMENT  
AFDAS DIF remplacé par le compte personnel de formation CPF

Mis à jour le 24 septembre 2015

**Important:** les barèmes et droits sont en constante mutation – bien se renseigner auprès de l'AFDAS ou de POLE EMPLOI SPECTACLES (adresses en fin de document.) Notamment pour les DIF remplacés par le compte personnel de formation CPF.

**AFDAS** intermittents du spectacle : plusieurs possibilités avec PANTHEATRE :

1. **Stages** : stages plein temps annuels à Paris ou au Centre Roy Hart (Gard).
  - Paris : le « grand stage » octobre/novembre de 5 ou 6 semaines, et le stage de mars de 2 à 3 semaines. Idéal pour des formations intenses, de haut niveau professionnel et très international – en ouverture et en clôture de la saison de formation à Paris (octobre à avril).
  - Au Centre Roy Hart (Gard – avril à septembre): stages du *Festival Mythe et Théâtre*. Une demande spécifique peut être faite à l'AFDAS pour chacun ou éventuellement plusieurs de ces stages. Voir stages : <http://www.pantheatre.com/2-workshops.html>.
2. **Plan de Formation (PF)** sur plusieurs mois '**hors stage**', **sans changement de statut**, ce qui permet d'utiliser le crédit accordé par l'AFDAS de façon flexible (choix des stages, des cours, flexibilité du planning.)
  - C'est la formule la plus utilisée par les artistes qui préfèrent un travail flexible sur plusieurs mois : chorégraphes qui incorporent la voix dans leur travail, comédiens ou chanteurs qui veulent se rapprocher d'un travail de théâtre musical ou chorégraphique, etc.
  - Il s'agit d'un PF '**hors stage**' **sans changement de statut** (POLE EMPLOI ex ANPE ASSEDIC), ce qui permet de continuer à travailler, à déclarer des cachets et à recevoir les allocations chômage - (malgré le fait que l'AFDAS l'assimile dans certains documents à un stage non-conventionné.)
  - Généralement un PF est officiellement constitué de 2 à 3 mois, pour moins de 140 heures; au-delà, la carence AFDAS passe de 12 à 18 mois. On obtient un crédit net d'entre 2000€ et 2300€. Il est possible de renouveler ce PF de manière à faire 2 années de formation. Nous consulter. Il est aussi possible de faire un PF plus long avec une carence plus longue (avec une somme plus importante.)
  - Le planning d'un PF doit être fait en fonction de la disponibilité des professeurs PANTHEATRE. Nous consulter pour bien vérifier les périodes de travail possibles.
  - Le contenu et planning d'un PF est à discuter avec les directeurs de PANTHEATRE. Il contient en principe des sessions de travail individuel et/ou en petits groupes, ainsi que la participation à des ateliers et à des stages. Il est possible aussi d'aboutir à des montages (concerts ou spectacles expérimentaux avec des musiciens, par exemple.)
  - Le crédit du PF peut aussi être utilisé pour participer à des stages à Malérargues (Centre Roy Hart, dans le Gard) - un lieu idéal pour un travail concentré. Voir <http://www.pantheatre.com/2-workshops.html>
  - Si vous n'habitez pas Paris, il est possible de demander à l'AFDAS des remboursements voyage. De même pour le logement, consultez votre AFDAS [http://www.afdas.fr/index\\_interm.html](http://www.afdas.fr/index_interm.html). En principe seulement pour les stages conventionnés (et non Plan de Formation ou accès individuel.)

3. Attention, une note de Pole Emploi 2012 07: « les heures de formation délivrées par Panthéâtre ne sont pas assimilables au statut intermittent du spectacle. Cette formation ne relevant pas du livre 9 c'est à dire n'étant pas rémunérée. » L'information de l'AFDAS n'est pas toujours claire sur ce point. Renseignez-vous bien – consultez :

<http://www.pole-emploi.fr/file/mmelement/pj/f3/ac/d2/6f/aloca8a10version6240292982471602605.pdf>

4. **DIF** droit individuel à la formation remplacé par le compte personnel de formation **CPF**

- **DIF vous pouviez vous faire financer un stage** ou un PF par **DIF Afdas**. Même si vous étiez en période de carence (cela a changé en 2015.) Bien se renseigner auprès de l'AFDAS. Conseillère pour les intermittents à l'AFDAS, très disponible et efficace : Lydie NICOLO : 01 44 78 36 75 [l.nicolo@afdass.com](mailto:l.nicolo@afdass.com) ..)
- Le principal problème pour les artistes intermittents est la spécificité des formations agréées dans le nouveau CPF. En ce qui concerne PANTHEATRE la présentation (acceptée par l'AFDAS) se faisait sous le titre de : « **PERFORMANCE VOCALE SPECIALISATION CHANT REGISTRES ETENDUS** ». Retrouvez les informations relatives au CPF sur le site de l'Afdas : <http://www.afdas.com/>

**CIF** différents fonds de congés de formation professionnelle (dont AFDAS) pouvaient financer en totalité ou en partie un plan de formation avec PANTHEATRE ACTS. Différentes formules à titre d'exemples estimatifs (vérifier les définitions du nouveau CPF.)

- Plan à temps partiel (équivalent du PF ci-dessus) sur 6 mois : 140h / de 2000€ à 3000€.
- Plan à temps partiel de 6 à 9 mois.
- Prendre contact avec POLE EMPLOI SPECTACLE - les conseillers sont très efficaces sur ce genre de montage.  
Pole emploi spectacle AVS2,  
10 rue Brançon  
75015 Paris  
Pour toute question ou information : [ape.75512@pole-emploi.fr](mailto:ape.75512@pole-emploi.fr)